

TÉLÉGRAPHE OFFICIEL.

Laybach, samedi 18 avril 1812.

EXTERIEUR.

AUTRICHE.

Vienne, 25 mars. On croit que S. M. l'Impératrice doit accompagner l'Empereur à Prague et à Dresde.

Il faut qu'il soit survenu quelques changemens dans les intentions du cabinet de Pétersbourg, car le général Kutusow qui devoit se rendre dans cette ville, aussitôt après son rétablissement, reste toujours à Giurgewo, quoiqu'il ait recouvré les forces et la santé. On croit même qu'il reprendra le commandement en chef et la direction des plans, dont le général Langeron est chargé depuis quelques mois. Au surplus, on ne donne pas ces nouvelles comme positives.

Nous n'avons rien appris de nouveau sur les opérations militaires de la Turquie. Il paroît que chaque parti se renforce et s'observe.

HONGRIE.

Semlin, le 20. mars. Les communications officielles, arrivées du quartier-général russe au sénat servien, ont fait renoncer, en Servie, à tout plan de conciliation avec la Porte; les Serviens prennent des mesures vigoureuses pour repousser les attaques des Turcs; ils couvrent les bords de la Drina de leurs troupes, afin de faire tête aux corps turcs qui se rassemblent près de Nissa et de Widdin; cependant on doute qu'ils soient en état de disputer le passage de la Drina à l'armée de Bosnie; ce qui sur tout confirme cette opinion, c'est la désunion qui règne entre leurs chefs.

Les Turcs ont déjà rassemblé une armée très-nombreuse sur les frontières de la Bulgarie; un gros corps de réserve se tient à Andrinople et un autre se forme à Constantinople même. Tous les janissaires qui se trouvent dans cette capitale doivent joindre l'armée. Depuis que le nouveau grand-amiral est installé, les préparatifs maritimes redoublent d'activité. L'escadre turque sera prête à faire voile pour la mer noire, aussitôt que la saison le permettra.

-- Le coche d'Auxerre a péri le 1.er de ce mois, vers trois heures après midi, à une demi-lieue au-dessous de Montereau, par suite d'un coup de vent qui l'a porté sur un tronc d'arbre recouvert par l'eau, et l'a fait couler de suite. Cinq personnes ont péri dans cet événement malheureux. On a la certitude que tous les autres voyageurs ont été sauvés.

On ajoute à ces détails que le coche s'étoit trouvé, pendant quelques minutes, arrêté et embarrassé dans une grande quantité d'osiers recouverts par les eaux, et que le conducteur des chevaux faisoit de grands efforts pour le dégager lorsqu'un coup de vent violent fit dériver la gaillotte. Le cocher, voyant que ses chevaux alloient être entraînés dans la rivière par la force du vent et la rapidité du courant, prit le parti de couper les cordages.

On veut effacer, s'il se peut, la supériorité de la flotte russe dans la mer noire. Les bruits qui avoient couru du prochain retour du grand-visir à Constantinople, sont dénués de vérité. (*Journ. de Paris.*)

PRUSSE.

Berlin, le 26, mars. Les cuirassiers de Brandebourg, les dragons de la Nouvelle Marche et le bataillon de grenadiers de la Prusse occidentale, qui étoient en garnison dans cette capitale sont partis hier pour la Silésie.

On a publié ici ce qui suit :

« Comme le passage prochain des troupes françaises sous les ordres de M. le maréchal d'empire duc de Reggio, est une suite de l'intelligence parfaite qui règne entre la Prusse et la France, ces troupes qui appartiennent à une puissance amie, doivent être reçues et traitées avec soin et considération. Les autorités compétentes publieront aussitôt que possible de quelle manière ces troupes doivent être logées et nourries, eu égard à ces relations, et en ménageant autant qu'on le pourra les habitants de cette capitale. D'ailleurs M. le maréchal a donné l'assurance qu'on maintiendrait la discipline la plus sévère. »

Berlin, le 25 mars 1812.

Hardenberg.

(*Gaz. de Francfort.*)

SAXE.

Dresde, 24 mar. On regarde généralement ici, comme une mesure annonçant l'arrivée de personnages importants, la nomination de M. le baron de Friesen-Roda, faisant provisoirement les fonctions de maréchal-héréditaire, à la place éminente de grand-chambellan de la cour, qui étoit restée vacante depuis 1806. Le bruit de l'arrivée de l'empereur d'Autriche a acquis une nouvelle consistance. Aussi notre capitale est-elle très-vivante depuis quelques jours, par l'arrivée d'une foule d'étrangers, parmi lesquels on remarque le général français Régnier. (*Journ. de Paris.*)

Embden, 16. mars. Trois bâtimens caboteurs, chargés de briques, avoient été capturés dans la Jade, vis-à-vis le port d'Hoecksyl, par une péniche anglaise: les préposés

Au moment où le coche a péri, plusieurs bateaux sont arrivés au secours des naufragés.

-- La première représentation de: *Ils sont sauvés*, ou *la Houillière Beaujone*, donnée hier au théâtre des Variétés, au profit des victimes de l'inondation, a obtenu beaucoup de succès. Une collecte a été faite et a produit une somme assez considérable.

-- Au théâtre de Drury-Lane, à Londres, on a représenté dernièrement une pièce à grand fracas, intitulée *le Démon du Bois*, ou *la Cloche n'a frappé*. Malgré la variété des décorations, et les nombreux coups de théâtre qui se succédoient rapidement la pièce parut si longue et si ennuyeuse aux acteurs eux-mêmes, que le directeur, en s'avancant sur le bord du théâtre, dit: Messieurs et Mesdames, quoique vous soyez assez indulgens pour nous supporter sans

des douanes stationnés sur la côte se sont alors embarqués sur un canot, ont poursuivi l'ennemi pendant trois heures, et ont délivré les trois bâtimens, qui sont maintenant à Hoecksyl. (Journ. de l'Emp.)

WESTPHALIE.

Castel, 23 mars. S. M. le Roi est arrivé de Paris aujourd'hui à une heure après-midi. S. M. jouit d'une parfaite santé. (Journ. de Paris)

SUISSE.

Berne, 27 mars. Nous apprenons que M. de Watteville et les autres commissaires suisses chargés de la négociation de capitulations militaires avec la France, sont partis le 22 de ce mois de Berne, et qu'ils sont arrivés à Bâle, où ils ont eu une conférence avec S. Exc. le landemain.

Nous avons reçu la triste nouvelle qu'un violent incendie a éclaté à Zug, chef-lieu du canton de ce nom, et qu'il a consumé plusieurs bâtimens et entr'autres la plus belle auberge.

Du 28. -- Aujourd'hui, à neuf heures du matin, la nouvelle capitulation militaire a été signée par S. Exc. Monsieur le comte de Talleyrand, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France, et par MM. de Watteville, Escher, Reutti, Heer et Pidop; commissaires plénipotentiaires de la Diète de la Confédération Suisse.

ESPAGNE.

Madrid, le 20 mars. On vient d'apprendre que le général Capitaine a surpris la bande de Fermin, du côté d'Aldea del Fresno. Elle a été entièrement détruite; Fermin est le seul qui ait trouvé le moyen de s'échapper. Un des avantages de cette action est la délivrance de dix-sept hommes de la compagnie franche de Gétafe, qui avoient été faits prisonniers. (Journ. de l'Emp.)

EMPIRE FRANÇAIS

Livourne, 26 mars. Nous avons vu entrer hier en ce port un corsaire mahonais, armé de 8 canons, et ayant 37 hommes d'équipage. Ce corsaire a été capturé, le 3 de ce mois, près de Porto-Vecchio (île de Corse), par les goëlettes de S. M. le *Momus* et le *Goëland*, commandées, l'une par M. Avenel, et l'autre par M. de Saint-Belin.

Paris, le 5 avril. S. M. I. et R. a passé hier, à Courbevoie, la revue de plusieurs régimens de sa garde et de divers autres corps.

mores, l'heure nous avertit que la pièce est trop longue. Il fit cesser la représentation.

A V I S.

Le nombre des abonnés n'étant pas assez considérable dans ce moment pour couvrir les frais nécessaires, le *Télégraphe officiel* ne pourra paraître au texte italien que le premier juin, à moins que les abonnemens parvenus au directeur ne lui permettent de devancer ce terme.

Les personnes qui voudront se procurer ce journal, sont instamment priées de faire leur commission auprès de l'autorité locale du lieu de leur résidence, dans les bureaux de Messieurs les subdélégués ou des directeurs des postes. Elles voudront bien remettre dans un court délai à la direction des postes le montant du semestre ou seulement du trimestre, si quelque cause leur rendoit ce dernier paiement plus convenable.

-- Par décret impérial du 31 mars, M. Evers, chevalier de l'Empire, colonel des chasseurs à cheval de la légion hanovrienne, a été nommé général de brigade.

-- On mande de Caen, qu'un vaisseau appartenant à M. Hervieu Duclot, vient d'arriver dans la rivière, avec un chargement de 600 milliers de riz de trois qualités différentes, qui vont être mis en vente de suite. Trois autres navires, chargés de la même denrée, sont également arrivés dans les ports de la Manche. (Journ. de l'Emp.)

-- S. Exc. M. le duc de Feltre, ministre de la guerre, donne communication du rapport suivant :

Rapport du ministre de la guerre à S. M. l'empereur et Roi.

S I R E,

« La plus grande partie des troupes de V. M. sont appelées hors du territoire pour la défense des grands intérêts qui doivent assurer la prépondérance de l'Empire, et maintenir les décrets de Berlin et de Milan, si funestes à l'Angleterre. Il y a à peine quinze mois que le système continental est en exécution, et déjà l'Angleterre est aux abois. Sans des circonstances que V. M. ne devoit pas calculer, peut-être que déjà ce court espace de temps auroit vu anéantir entièrement la prospérité de l'Angleterre, et que des convulsions se seroient fait sentir dans son intérieur, qui auroient achevé de décréditer la faction de la guerre et appelé à l'administration des hommes modérés et amis de la justice.

„ Toutefois, personne ne sait mieux que V. M., attendre du temps ce que le temps doit produire, et maintenir avec une imperturbable constance un système et un plan de conduite dont elle a calculé les résultats qui sont infaillibles.

„ Pendant l'éloignement de la plus grande partie de nos forces de ligne, ce grand nombre d'établissements maritimes, de places fortes, et de points importants de l'Empire, se trouvera gardé par les cinquièmes bataillons et les dépôts, et par les troupes de la marine; ce qui a l'inconvénient de détourner sans cesse par des marches et des contre-marches, les cinquièmes bataillons et les dépôts de leur véritable destination, qui est l'aliment des armées actives. Ces marches fatiguent le soldat et compliquent l'administration. D'ailleurs, lorsqu'on voit des armées aussi nombreuses au-delà de toutes les frontières, il pourroit être permis aux citoyens, qui ne peuvent pas connoître les mesures prises par l'administration pour la défense des établissemens inté-

A V V I S O

Noi annunciamo con piacere, che da quasi due anni furono introdotte in Dalmazia le pecore di razza pura spagnuola con ottimo successo. I Signori Garagnin di Traù (già benemeriti dell'agricoltura, avendo trasportata fin da 1801 la bella razza di pecore padovane, si fecero premura nel 1810 di acquistare in Abano un ariete, ed alcune pecore dal sig. Marsilio Papafava il di cui celebre ovile è stato fondato nel 1806 da un lotto di dodici teste comperate dall'illustre Senatore sig. Conte Dandolo, e poscia arricchito dalla benefica generosità di S. A. I. il Principe Eugenio Vice Rè d'Italia.

La buona prova che fecero in Dalmazia i Mesini è dimostrata dai nascenti di questi due anni, mentre se la specie spagnuola fece de'progressi, senza che un solo in-

rieurs, de nourrir des inquiétudes; ces inquiétudes seules sont contraires à la dignité de l'Empire; il faut les empêcher de naître, par l'établissement d'une force constitutionnelle uniquement affectée à la garde du territoire.

„ Par nos lois constitutionnelles, la garde nationale est spécialement chargée de la garde des frontières, de celle de nos établissemens maritimes, de nos arsenaux et de nos places fortes, mais la garde nationale, qui embrasse l'universalité des citoyens, ne peut être mise en permanence que pour un service local et momentané.

„ En divisant la garde nationale en trois bans, et en composant le premier de tous les conscrits des six dernières classes, c'est-à-dire, de l'âge de vingt à vingt-six ans, que n'ont pas été appelés à l'armée active; le second, des hommes de vingt-six à quarante ans, et l'arrière-ban, des hommes de quarante à soixante. On pourra confier au premier ban le service actif; alors les deuxième et troisième bans n'auront qu'un service de réserve tout-à-fait local et de police intérieure.

„ Pour 1812, le premier ban, comprenant les conscrits de 1806 à 1812, qui n'ont pas été appelés à l'armée, et qui ne se sont pas mariés depuis, qui sont valides et en état de servir, formeroit une ressource de 600,000 hommes.

„ Je propose à V. M. de lever sur ce nombre cent cohortes; ce qui feroit marcher le cinquième de ce qui reste des classes de 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, et 1812. Ces hommes seroient organisés et habillés au chef-lieu de chaque division militaire. Les cadres seroient composés d'officiers et soldats ayant servi dans l'armée de ligne.

„ Ces cohortes, composées de huit compagnies, dont six de fusiliers, une d'artillerie et une de dépôt, seroient de près de mille hommes. V. M. auroit ainsi cent cohortes ou bataillons, qui, constamment sous les armes et réunis en brigade et en divisions sous les ordres de l'état-major de la ligne, offriroient une armée d'élite, qui pourroit être assimilée aux anciens grenadiers de France. Ces troupes constamment campées et par la nature de leur service abondamment pourvues de tout, feroient peu de pertes par la guerre.

„ Par ce moyen, nos places fortes du Rhin, nos établissemens du Helder, de la Meuse, de l'Escaut, de Boulogne, de Cherbourg, de Brest, de Lorient, de Rochefort, de Toulon, Gènes, seront gardés par une combinaison de force telle qu'en cinq jours 30,000 hommes seroient réunis sur un point quelconque de la côte qui seroit attaqué; et

dividuo sia degenerato, ammirabile si è del pari la miglioramento de meticy. Tanto quelli che nacquero da pecora padovana, come da indigena dalmatina diedero lana più fina ed in quantità maggiore, e tutti distinguonsi a colpo occhio dalla lor madre, anzi possono migliorare le razze del paese. Quindi, tutti quelli che acquistare ne volessere li troveranno a discreto prezzo, ricorrendo agli ovilli de' signori Garagnin.

Troppo ristretto essendo però il numero de' loro merini, non possono essi ancora farne vendita; ma chiunque bramasse di far fecondare alcune poche pecore dai loro arieti, aran' accolti con piena condiscendenza, e senz' alcun pagamento. Quegli amatori peraltro che desiderassero di tener, pei due mesi di giugno e luglio una pecora ne' loro ovilli, ond'essere sicuri della fecondazione, dovranno prima com-

qu'avant dix jours, vu les moyens accélérés que V. M. établit dans les circonstances urgentes, 60 à 80,000 hommes, tant du premier ban que des troupes de la marine, des gardes départementales, de la gendarmerie, et des cinquièmes bataillons qui sont à portée de tous les points menacés, et qu'on feroit marcher dans ces circonstances, seroient réunis sur le point menacé, indépendamment des secours qu'offriroient le second et le troisième bans de la garde nationale des départemens voisins, qui accourroient dans le cas d'une attaque imminente.

„ Je ne propose l'établissement d'aucune cavalerie; la gendarmerie seule, formant une force d'élite de 16,000 hommes, fournira toujours une réunion suffisante de cavalerie contre les attaques que nous avons à prévenir.

„ Cependant, tandis que cette institution mettra le territoire de l'Empire à l'abri même de l'idée d'une attaque, tous les dépôts et cinquièmes bataillons, n'ayant plus à s'occuper des garnisons ni de la défense du territoire, alimenteront l'armée avec bien plus d'activité et d'efficacité: cela équivaldra réellement à une augmentation de troupes de ligne. C'est cent mille Français de plus sous les drapeaux de V. M. Mais ces hommes seront renouvelés tous les six ans par la conscription de l'année. Cette augmentation n'en fera pas une dans les pertes, puisque ces troupes ne seront guère exposées qu'aux chances de mortalité ordinaire. C'est aussi un accroissement de dépense de 48 millions, mais ce surcroit de dépense ne peut entrer en balance avec les immenses avantages qui en sont le résultat.

„ Cette institution est éminemment conservatrice et nationale. Elle est utile et nécessaire. Les Français sont prêts à tous les sacrifices pour acquérir la liberté des mers; ils savent qu'ils doivent être armés tant que ce grand résultat ne sera pas rempli.

PROVINCES ILLYRIENNES.

Extrait des minutes de la secrétairerie d'état.

Au palais de l'Élysée le 20, mars 1812.

NAPOLÉON, Empereur des Français, etc. etc.

Sur le rapport de notre ministre du trésor, vu nôtre décret du 15. janvier 1812.

Notre conseil d'état entendu,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

ART. 1. Les rentes constituées, foncières et emphythéotiques cédées pour remboursement de la dette domestique de l'Illyrie conformément à notre décret du 15 janvier 1812, seront grevées des mêmes hypothèques ou oppositions.

perare un meticcio di razza spagnnola, o un agnello di razza padovana.

Coloro poi che volessero appigliarsi al migliore e più sollecito partito (per laver subito marini di pura razza di Spagna, potranno rivolgersi in Italia o nell'Austria.

Capodistria 19 Aprile 1812. Capodistria vestita a tutto piange oggi la perdita del Decano de'suoi cittadini. Questo egregio soggetto era il sig. Girolamo Gravisi, abbastanza noto alla Repubblica letteraria, e grand'amico del suo celebre concittadino Commendatore Carli, da cui venne ricordato sovente nelle di lui opere.

Il sig. Gravisi univa ad una profonda scienza nell'antiquaria, estese cognizioni nell'amena letteratura; la sua casa quand'egli aveva due figli che imitavano il Padre ne'talenti e nella dottrina, poteva dirsi nell'Istria l'asilo delle le

Art. 2. Le trésorier de l'Illyrie mentionnera sur les rescriptions mobilières, qu'il remettra en paiement des ordonnances de l'intendant général, les hypothèques et oppositions mentionnées sur les dites ordonnances.

Art. 3. Les rescriptions immobilières ou les rentes en provenant grevées d'hypothèques légales ou conventionnelles ou d'oppositions ne pourront être remboursées en numéraire, ou aliénées, que sur le consentement des tiers intéressés ou sur ordonnances de justice.

Art. 4. L'Intendant général, le conseil de liquidation et le trésorier des provinces illyriennes enrégistreront sur leurs livres les mentions d'hypothèques et d'oppositions dont les ordonnances, les rescriptions ou les rentes seront grevées.

Art. 5. Les rescriptions pourront être cédées par les créanciers originaires à d'autres créanciers déjà propriétaires des pareilles rescriptions, le sont sans préjudice des droits des tiers.

Art. 6. Les droits d'enregistrement pour la première cession des rescriptions demeurent fixés à un franc par chaque rescription de cent francs.

Les secondes cessions et suivantes seront soumises au droit ordinaire des mutations d'immeubles.

Art. 7. Nos ministres des finances et du trésor sont chargés de l'exécution du présent décret.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre, secrétaire d'état,

signé : le comte DARU.

Pour copie conforme,

Le ministre des finances,

signé : le duc de GAËTE,

Pour copie conforme,

Le comte de l'Empire, maître des requêtes, Intendant général,
signé : CHABROL.

Laybach, le 16 avril. Un incendie a consumé à la fin du mois dernier, dans le village d'Ulmst près de Laybach, cinq maisons et dépendances appartenantes à de pauvres paysans. M. le maire de cette ville a prouvé dans cette circonstance le zèle et l'humanité qui le caractérisent ; la gendarmerie sous les ordres de son capitaine, ne s'est pas contentée de maintenir le bon ordre ; elle a porté en outre des secours utiles. Les habitans de la ville et des faubourgs ont rivalisé d'ardeur et ont sauvé des flammes le reste du village, ils ne se sont pas bornés à ce premier

tere. Sembrava che la Provvidenza volesse accordare a quest'uomo rispettabile gli anni di Nestore, quando un idrope improvvisa di petto lo rapì alla sua patria ed alla società. Egli morì in età di anni 91, mesi 8, nella sera del dì 30 marzo spirato. Il suo cadavere fu oggi portato alla chiesa accompagnato dal sig. *Suddelagato*, dal sig. Maire, dai signori aggiunti e Consiglieri municipali nonché da una folla di persone di ogni ceto fra le lagrime universale. Un'orazione funebre, recitata da un valente sacerdote, ha sviluppato le prerogative del defunto, se è da compiangersi egualmente la perdita d'un profondo letterato che quella d'un utile cittadino, quanto più non è da deplorarsi quella d'un uomo che coll'illibatezza de'suo costume e coll'affabilità delle suemaniere aveasi acquistato l'amore, la stima ed il rispetto universale.

service rendu aux incendiés. Une collecte faite par M. Zesbull, Wagner et Aichholzer nommés à cet effet par le maire, a déjà produit avec le don offert par les commissaires de la société du bal, une somme de 1227 fr. les autres personnes bienfaitantes s'empreseront sans doute de suivre un tel exemple ; elles sont invitées à déposer leurs offrandes à la mairie de Laybach.

Direction générale de la loterie impériale d'Illyrie.

Les tirages du 4 et 14 avril ont été très-avantageux aux actionnaires.

Outre un grand nombre d'extraits et d'Ambes.

Le 1.^{er} de ces tirages a produit un terme de 5500 fr. au bureau N.ro 54 à Trieste et le 2.^e 14 termes dont 3 à Laybach, 1 à Stein et 10 à Trieste.

Il y a lieu de présumer que ce même tirage a été également avantageux aux actionnaires du 3.^e arrondissement ; les résultats ne sont pas connus.

AVIS à toutes les personnes qui peuvent être dans le cas de présenter des pétitions.

L'article 13 de l'arrêté de Son Exc. le Gouverneur général de l'Illyrie en date du 24 juillet 1811 assujettit au timbre les pétitions et mémoires, même en forme de lettres, adressés aux ministres, aux autorités, aux administrations et établissements publics.

L'article 30 n'excepte de cette formalité que les pétitions qui ont pour objet des demandes de congés absolus et limités et des secours, et les pétitions des déportés et réfugiés des colonies, tendant à obtenir des certificats de résidence, passe-ports et passages pour retourner dans leur pays.

Un décret impérial du 24 janvier 1812 inséré au 419.^e bulletin des lois sous le N.ro. 7652 confirme ces dispositions.

Il a paru nécessaire de les rappeler au public et de prévenir tous ceux qui sont dans le cas de présenter des pétitions, même en forme de lettres, que faute par eux de les rédiger sur papier timbré, ces pétitions seroient rejetées et que les pétitionnaires encourent l'amende de 30. fr. prononcée dans ce cas par l'article 40. de l'arrêté surmentionné.

Laybach, le 14 avril 1812.

Le Directeur de l'Enregistrement, du Timbre et des Domaines,

BELLOC.

AVVISO.

Il sottocritto è stato rimpiazzato nel servizio di Ricevitore del Demanio, e gli fu graziosamente accordata la sua dimissione, per la nuova carica di Esattore delle Contribuzioni dirette di Sillian.

Quindi previene il Pubblico, che d'ora in poi s'occuperà col difendere le parti in giudizio ne' casi ammessi dalle Leggi, tradurrà il francese e le altre lingue che sono in uso nell'Illyrie, stenderà Atti, Contrati e Scritture private istanze e Memoriali, assisterà i particolari in affari di Registro, Demanio ed Ipoteche, e s'incaricherà per Ceto Mercantile di conti, Strales, Accomodamenti, Registratori, Bilanci, Scritture-doppie ecc. Avrà il suo Ufficio nella propria Abitazione, Contrada S. Nicolo N° 733 in secondo Piano.

Trieste, il dì 6 Aprile 1812

M A S S A R I Ragioniere.